



N/Réf.: 19/224 B-sd
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 15 février 2019

CONVOCAION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Boulaide, jeudi, le 7 mars 2019, à 10.00 heures,

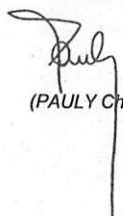
dans la salle des fêtes,

3, rue de la Mairie, L-9640 Boulaide.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,


(PAULY Charles)

Le Secrétaire,


(DRAUT Serge)



ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 7 mars 2019 à Boulaide

Séance publique :

- 1° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 21 novembre 2018.
- 2° Approbation et signature des rôles concernant les ventes du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.
- 3° Règlement de fourniture d'eau – demandes d'augmenter leur capacités réservées de plusieurs communes-membres.
- 4° Approbation de deux compromis concernant l'achat de terrains pour constituer la zone de protection de la source « Wäschbur ».
- 5° Approbation d'une convention avec l'AC de Grosbous concernant la fourniture d'eau du lieu-dit « Lehrhof ».
- 6° Projets :
 - a. 12401 : Extension des garages et ateliers à Useldange – vote d'un devis et d'un crédit supplémentaire.
- 7° Réorganisation de l'organigramme de la DEA – présentation et décisions à prendre.
- 8° Fixation du local de réunion de la prochaine réunion du comité de la DEA.
- 9° Fixation du salaire pour un poste de salarié à tâche intellectuelle.

Séance à huis clos :

- 10° Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique [fonction de chargé technique] pour le service qualité.
- 11° Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique [fonction de chargé technique] pour le service informatique.
- 12° Nomination définitive d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement D, groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières [fonction d'artisan] pour le service d'exploitation.
- 13° Nomination d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe à attributions particulières [fonction d'ingénieur-directeur].
- 14° Approbation de la démission volontaire d'un fonctionnaire de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique [fonction de chargé technique] du service de projection.

Annexes: Les pièces à l'appui du point 1° de l'ordre du jour. Les pièces des points 10° et 11° vous parviendront par voie électronique.